

Communiqué de presse



08/12/2023

Bilan de santé financier du secteur Transport : En 2022, les transporteurs ont été « résilients »

Bruxelles, le 6 décembre 2023 – Comme chaque année, l'UPTR a fait procéder à la sa traditionnelle étude approfondie de l'état de santé financière du secteur Transport.

Le bureau d'audit et d'expertise financière BDO a ainsi passé en revue les comptes des quelques 5.000 sociétés de transport (relevant du code NACE 494 « transports routiers de marchandises et déménagement ») qui déposent leurs comptes annuels à la Banque Nationale.

1. Indicateurs de rentabilité

Après une année record en 2021, les ratios de rentabilité du secteur du transport se sont bien maintenus en 2022, et ce malgré une conjoncture économique morose liée aux perturbations de la chaîne logistique, aux tensions géopolitiques et à une inflation historiquement élevée.

La « marge nette sur ventes » (soit le rapport entre le résultat net et le chiffre d'affaires) des transporteurs s'établit à 3,1% en 2022 contre 3,2% en 2021. Cette même marge s'est aussi réduite pour la plupart des autres secteurs d'activité, passant de 5,2% à 4,5%.

26% des entreprises du secteur présentent un « résultat d'exploitation négatif », ce qui représente par contre une augmentation par rapport à l'année passée (+ 200 points de base) ; augmentation cependant également constatée pour le marché dans son ensemble.

2. Indicateurs de solvabilité

En 2022, le ratio de solvabilité (c-à-d. le rapport entre les fonds propres et le total des actifs) du secteur du transport continue de s'améliorer pour atteindre un niveau (record) de 40% en 2022, cependant inférieur à la moyenne belge (53%). 11% des entreprises du secteur affichent des « fonds propres négatifs » (c-à-d. que les dettes de ces entreprises excèdent leurs actifs), relativement en ligne avec 2021, contre 13% pour tous les secteurs confondus.

3. Indicateurs de liquidité

La liquidité des transporteurs continue son amélioration, constatée depuis 2019, pour atteindre un nouveau record en 2022 (ratio de 1,34), et ce malgré les conditions macroéconomiques compliquées.

Le délai moyen de paiement clients (54 jours) continue de s'améliorer (diminuer), ce qui est appréciable pour la trésorerie des entreprises du secteur. Le crédit moyen accordé par les fournisseurs reste quant à lui stable (43 jours).

Par rapport au marché dans son ensemble, le secteur du transport atteste de 12 jours d'activité commerciale à préfinancer de plus que la plupart des autres secteurs (notons cependant que ce « retard » de financement se rétracte sur ces dernières années).

Alexandre Streel (Partner) et Maxime Ledent (Manager) de chez BDO synthétisent ce bilan financier : « *En 2022, malgré les perturbations de la chaîne logistique, les tensions géopolitiques et l'inflation galopante, la performance financière du secteur a été comparable à celle de l'année record 2021, ce qui permet de confirmer cette résilience. En outre, les effectifs du secteur étaient en augmentation de presque 3% par rapport à l'année précédente (à périmètre constant).* »

Michaël Reul, Secrétaire Général de l'UPTR tempère tout excès de positivisme : « *La résilience, c'est comme des frites sans sel : ça n'a aucune saveur ! Ca ne reflète en rien les moyens et l'énergie considérables mis en œuvre, quotidiennement, par nos entrepreneurs pour faire avancer leur business.*

Que le secteur transport ait globalement bien résisté aux difficultés économiques de 2022, ne permet pas de tirer de conclusions pour l'avenir.

Les années 2023 et 2024 pourraient bien s'avérer être les années de « tous les dangers », avec une hausse record des coûts (indexation historique des salaires, augmentation du prélèvement kilométrique et extension du réseau soumis à taxation, diminution des accises remboursable au titre du diesel professionnel, explosion des frais généraux), associée à une diminution massive des volumes de transport.

Dans l'immédiat, la résilience du secteur lui a surtout valu d'être ciblé comme contributeur privilégié des autorités publiques ... ».

À propos de l'UPTR

En tant que fédération professionnelle nationale reconnue, l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique (UPTR) défend les intérêts économiques du secteur du Transport et de la Logistique en Belgique depuis 1937. L'organisation patronale représente de manière constructive les indépendants et les entreprises dans les dossiers de lobbying sur les questions économiques, fiscales, sociales et environnementales.

L'UPTR est le point de contact central de pas moins de 2.300 entreprises du secteur du Transport et de la Logistique. La fédération professionnelle informe ses membres de manière transparente des évolutions du secteur par le biais de son propre magazine et de ses mailings 'Flash'. De plus, de nombreux services sont proposés par l'UPTR à ses membres, comme entre autres, son service juridique spécialisé, la récupération des accises 'diesel professionnel' et de la TVA, la fourniture de lettres de voiture CMR et de boîtiers de paiement des routes à péages.

A propos de BDO

BDO Belgique est une organisation de conseil active au niveau international et jouissant d'une solide réputation dans le domaine des services financiers (Audit & Assurance, Tax & Legal, Accounting & Reporting) et des conseils complémentaires et spécialisés pour soutenir les clients vers une croissance numérique et durable (Advisory). BDO Belgique travaille à partir de 12 bureaux et s'appuie sur un solide réseau international qui opère dans 164 pays et qui rassemble une équipe experte de plus de 110.000 partners et collaborateurs.

Michaël Reul - Secrétaire Général